



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

statistiques

Question au Gouvernement n° 2237

[Texte de la question](#)

PLACE DES FEMMES DANS LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

M. le président. La parole est à Mme Françoise de Panafieu, pour le groupe UMP.

Mme Françoise de Panafieu. Ma question s'adresse à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Monsieur le ministre, alors que nous éduquons nos enfants dans une société composée à parité d'hommes et de femmes, nous mesurons chaque jour les difficultés rencontrées par celles-ci pour s'insérer dans le monde professionnel. Elles ne sont ainsi que 10 % à occuper des emplois qualifiés de supérieurs dans la fonction publique. De même, notre hémicycle ne compte que 12,5 % de femmes en dépit de la loi sur la parité. Ce matin encore, Elisabeth Dubois-Violette déplorait qu'au conseil d'administration du CNRS, qui vient pourtant d'être renouvelé, ne figure qu'une seule femme sur les vingt membres qui le composent.

Nous aimerions, monsieur le ministre, connaître votre sentiment sur cette disparité. Au moment où le conseil scientifique de l'établissement va être également renouvelé, ne faudrait-il pas veiller à ce que les instances de ce genre soient enfin représentatives de la société dans laquelle nous vivons ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche.

M. François Goulard, *ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche*. Madame la députée, la présence des femmes à l'échelon des postes de direction est effectivement insuffisante en France, et sur ce point le secteur de la recherche scientifique n'échappe malheureusement pas à la règle. Si elles représentent 30 % des chercheurs - 31 % au CNRS -, on n'en trouve plus que 10 % parmi les directeurs de recherche et professeurs d'université, ce qui est anormal.

Des progrès ont pourtant été accomplis récemment dans ce domaine. Ainsi, ce sont des femmes qui président les grands organismes de recherche que sont l'INSERM et l'INRA. Au conseil d'administration du CNRS, le représentant de l'État est une femme, directrice de la recherche. Une partie des membres est élue - nous ne pouvons guère agir dans ce cas ; une autre est nommée sur proposition, et nous allons nous employer à ce que, parmi les noms proposés, il y ait plus de femmes.

La question est, plus généralement, celle des vocations scientifiques parmi les jeunes Français, et plus encore les jeunes Françaises, puisque seulement 20 % des bachelières scientifiques choisissent une carrière scientifique, ce que je déplore. Il y a là un défi que nous devons relever tous ensemble, car il y va de l'avenir de notre pays (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

[Données clés](#)

Auteur : [Mme Françoise de Panafieu](#)

Circonscription : Paris (16^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2237

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 octobre 2005